COMMUNIQUÉ

COOPTATION DE DEUX ASSOCIÉS AU SEIN DU DÉPARTEMENT CORPORATE D'AUGUST & DEBOUZY

Corporate - M&A Restructurations Immobilier et Construction Private Equity | 12/01/15 | Laurent Cotret Julien Wagmann

August & Debouzy annonce les nominations de Laurent Cotret et de Julien Wagmann en qualité d'associés. Grâce à ces cooptations, le département Corporate, mené par Gilles August, compte désormais 9 associés.

Laurent Cotret a rejoint le département Corporate d'August & Debouzy en 2006. Il intervient sur plusieurs aspects, notamment les restructurations d'entreprises, les procédures collectives et les cessions d'entreprises dans un contexte difficile (*distressed M&A*). Laurent Cotret accompagne les entreprises, leurs dirigeants et actionnaires dans toutes les phases de crises qu'elles rencontrent : difficultés économiques (d'ores et déjà apparues ou à venir), organisationnelles et managériales, crises de gouvernance. Il accompagne également des entreprises qui rencontrent des difficultés avec leurs fournisseurs et clients et est spécialisé dans la reprise de sociétés et d'actifs « à la barre » du Tribunal.

Laurent Cotret indique : « *Je suis enthousiaste à l'idée de poursuivre le développement de l'activité restructuring au sein du cabinet. Mon ambition est en effet de continuer à proposer des services de qualité à nos clients avec une équipe de spécialistes aux profils complémentaires, tout en mettant à profit les autres compétences du cabinet (notamment sociales, fiscales ou contentieuses…).* »

Julien Wagmann vient renforcer la pratique Private Equity du cabinet qu'il a rejoint en 2013 en qualité de Counsel. Julien Wagmann intervient, pour le compte de fonds d'investissements, sociétés et dirigeants dans le cadre de dossiers d'acquisitions (LBO notamment) et de cessions, de rapprochements ou de réorganisation d'entreprises ainsi que dans le cadre de levées de fonds, et ce qu'il s'agisse de dossiers nationaux ou multi juridictions. Julien Wagmann a également développé une compétence en matière de management packages et de contentieux entre associés. Julien Wagmann conseille par ailleurs de nombreux acteurs du secteur de l'énergie dans leurs opérations de croissance externe et/ou projets de financement.

Julien Wagmann ajoute : « *Cette nomination est une étape importante dans la poursuite du renforcement de l'équipe Private Equity. La force du cabinet et de l'équipe est d'allier expertise et flexibilité lui permettant d'intervenir à tous les stades des opérations de Private Equity tant sur des dossiers de petite comme de moyenne ou grande capitalisation.* »

« *Nous sommes très heureux de compter Laurent Cotret et Julien Wagmann parmi nos associés. Nous avons à cœur de proposer à nos clients les compétences d'une équipe motivée, spécialiste, et ayant une excellente connaissance sectorielle. Notre département Corporate couvre aujourd'hui tous les besoins auxquels peuvent faire face les entreprises, les investisseurs et les fonds aux différents stades de leur développement.* » commente Gilles August, associé fondateur d'August & Debouzy.

A propos des associés :

Laurent Cotret

Membre du Barreau de Paris depuis 2006, Laurent Cotret (39 ans) est titulaire d'un DEA de Droit Privé Général (2000) et a été Chargé d'enseignement en droit des sociétés, droit bancaire et boursier et droit des entreprises en difficultés. Il est par ailleurs docteur en droit et a fait sa thèse en droit financier sur « la négociabilité des instruments financiers ». Après notamment des expériences entrepreneuriales au sein du département juridique d'Ixis CIB, il a rejoint le département *Corporate*d'August & Debouzy en février 2006.

Julien Wagmann

Julien Wagmann, 37 ans, est inscrit au Barreau de Paris depuis 2003. Il est diplômé de Sciences Po Lille (1996-1999) et obtient en parallèle dans le cadre de son cursus universitaire, une maîtrise de droit des affaires de Paris II ASSAS, puis une maîtrise de droit carrières judiciaires. Il poursuit son cursus en école de commerce, à l'EDHEC, avec une spécialisation en troisième année en ingénierie juridique et fiscale. Julien a exercé pendant 11 ans au sein du département Fusions Acquisitions du cabinet Linklaters avant d'intégrer August & Debouzy en 2013.